

Louis Cagin septembre 2019
Pierre romaine de La Paillette - Montjoux

Dans le cadre de l'aménagement des entrées village de La Paillette dans la Drôme, nous sommes intervenus pour mettre en place divers ouvrages et dispositifs en pierre sèche.

L'approvisionnement des pierres a été local et des pierres ont été achetées à une personne disposant d'un stock au Village. Ces pierres, peu angulaires, ne permettaient pas la création de l'escalier prévu. La commune dispose d'un terrain où elle entrepose des matériaux de construction en vue de leur éventuel réemploi. Un tas de pierre issus de travaux de voirie a ainsi été repéré puis utilisé pour réaliser cet escalier.

C'est dans ce tas qu'a été découverte la pierre gravée. Les pierres du tas ont été regroupées et stockées lorsqu'il était en activité par Christian Alaize, adjoint au maire, retraité de la DDE où il exerçait comme agent de voirie sur le secteur de Dieulefit.

Celui-ci nous indique plusieurs possibilités d'origine de la pierre lors de travaux réalisés dans les années 1990:

- des travaux réalisés sur le pont enjambant le ravin de la Reille à l'entrée du bourg de Montjoux, ce travail avait démantelé un vieux mur de soutènement et était intervenu sur le pont lui-même.
- Des travaux de démolition d'aqueduc ancien réalisés à Pont-de-Barret, ainsi que vers Eyzahut toujours dans la Drôme.

Mais nous indique également que parfois c'était juste des pierres prises par-ci par-là, ce qui délimite géographiquement les possibilités de localisation de la pierre au secteur DDE de Dieulefit. Secteur qui s'étend à l'ouest jusqu'à la Bâtie-Rolland, au nord jusqu'à Bourdeau, Pont-de-Barret, à l'est jusqu'à Vesc, Teyssières, au sud jusqu'au Pont-au-Jas en limite de la commune de Taulignan.



Fig.1 l'inscription



Fig.2 le moellon

Dans le tas aucune autre pierre n'est de la même **origine géologique**. Il s'agit d'un calcaire froid, très dense et de très bonne qualité. L'analyse géologique reste à faire.

C'est une pierre de réemploi, elle est issue d'un bloc plus gros qui a été débité en moellons, les cinq faces non gravées sont d'un calcin et d'un layage homogène différent de la face gravée, ce qui pourrait indiquer que la pierre originelle de laquelle le moellon a été taillée était un bloc conséquent et très lourd (fig.2). En témoigne également la brîbe d'inscription qui reste gravé sur l'une des faces, elle est coupée net selon les axes verticaux et horizontaux de la lecture (fig.1).



Au moins **deux mortiers différents** sont encore attachés à la pierre.

-Un lit de béton, composé de gros ballasts gris d'environ 80 mm de diamètre enrobés d'un mortier de sable fin avec petits graviers 3-5 mm et chaux. Ce lit épais de 4 à 5 cm recouvre encore la moitié d'une des faces de la pierre (fig.3)

-un mortier de chaux et de sable fin qui cache en partie une des lettres de l'inscription

Fig. 3 béton de chaux

La gravure des lettres n'a pas été altérée par les diverses actions de réemploi et de découpe, ce qui indique la qualité exceptionnelle de la pierre. Par ailleurs la face gravée semble toujours pigmentée par un « agent » ocre-rouille (lait de chaux et pigment ?) visible à l'œil selon la lumière mais qu'un spécialiste devra confirmer.

Quelques photos de cette inscription



Fig.4 Vue générale



Fig.5 première ligne

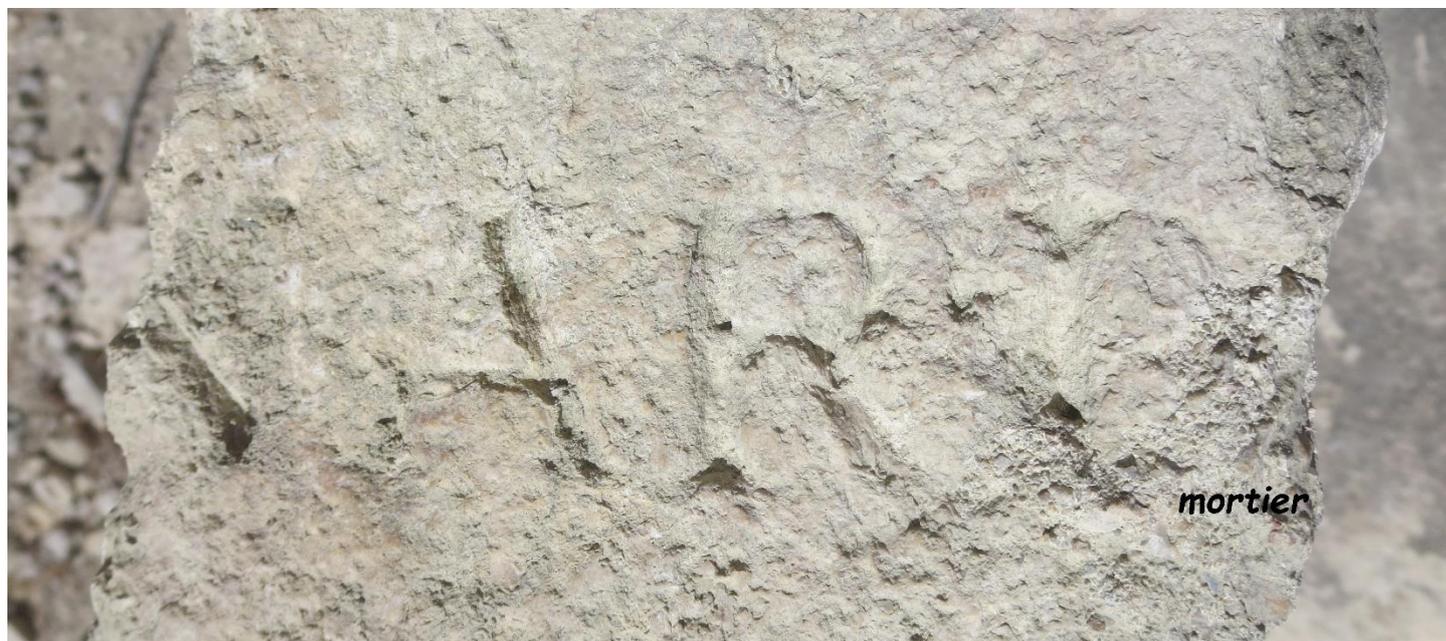


Fig.6 deuxième ligne avant enlèvement du mortier

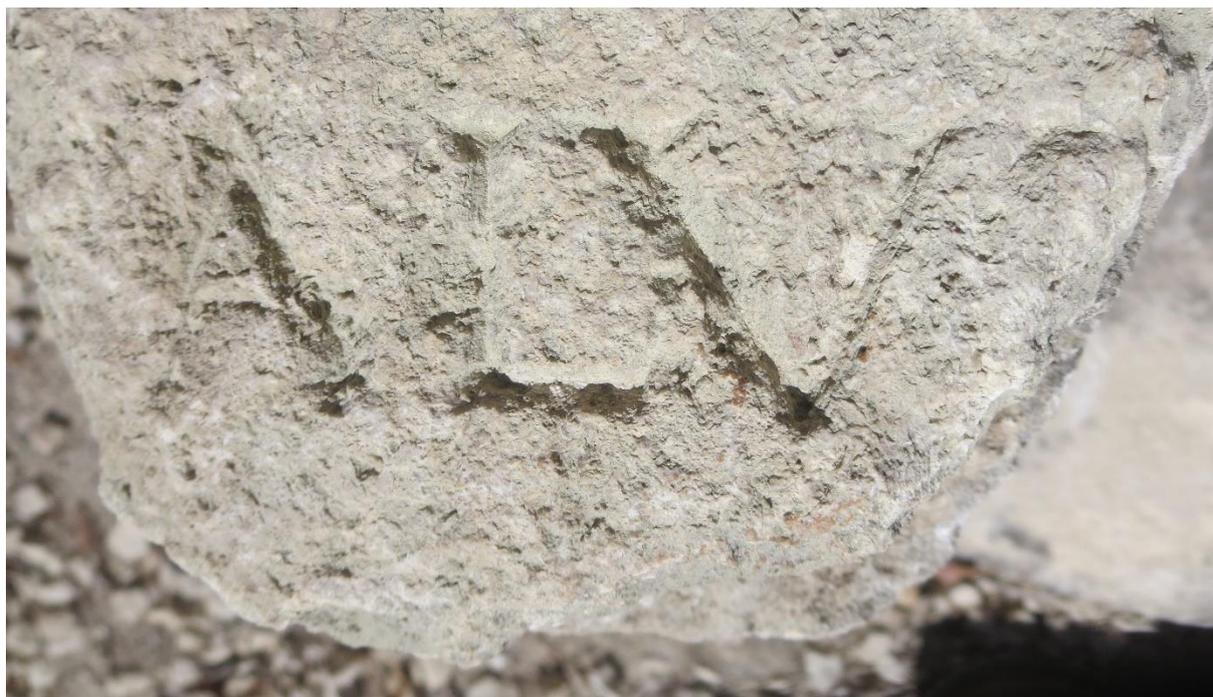


Fig.7 troisième ligne



*mortier
lacune de pierre*



Fig. 8 & 9 Deuxième ligne après enlèvement du mortier



Fig.10 détail première ligne

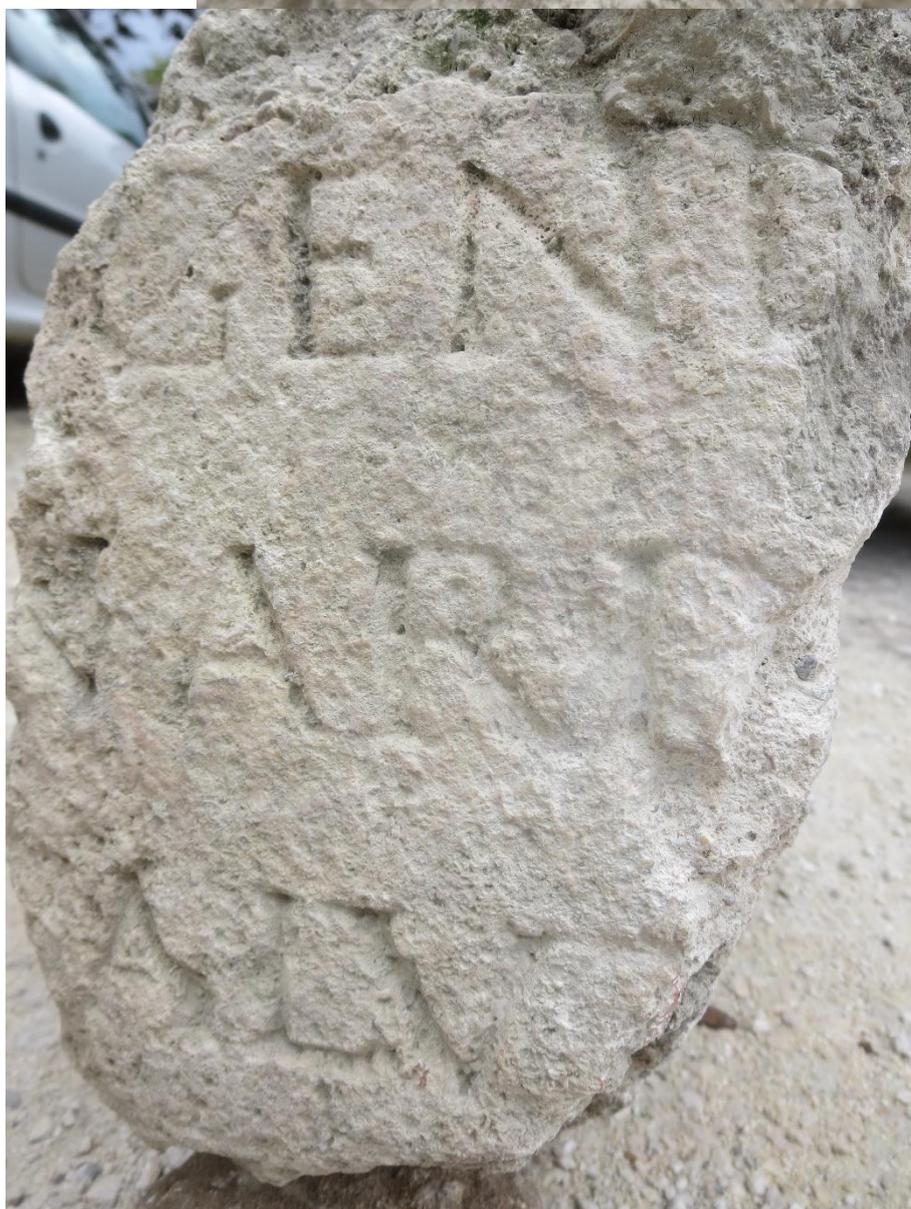
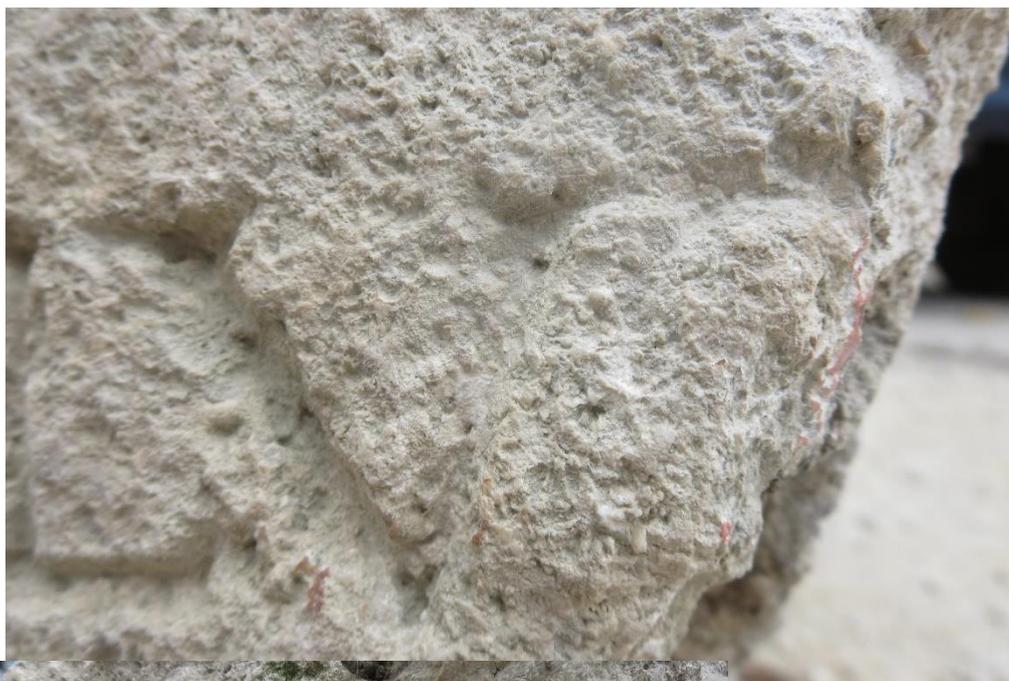


Fig. 11 Détail troisième ligne
Fig 12 vue ensemble avec mortier enlevé
sur la lettre 3^{ème} ligne

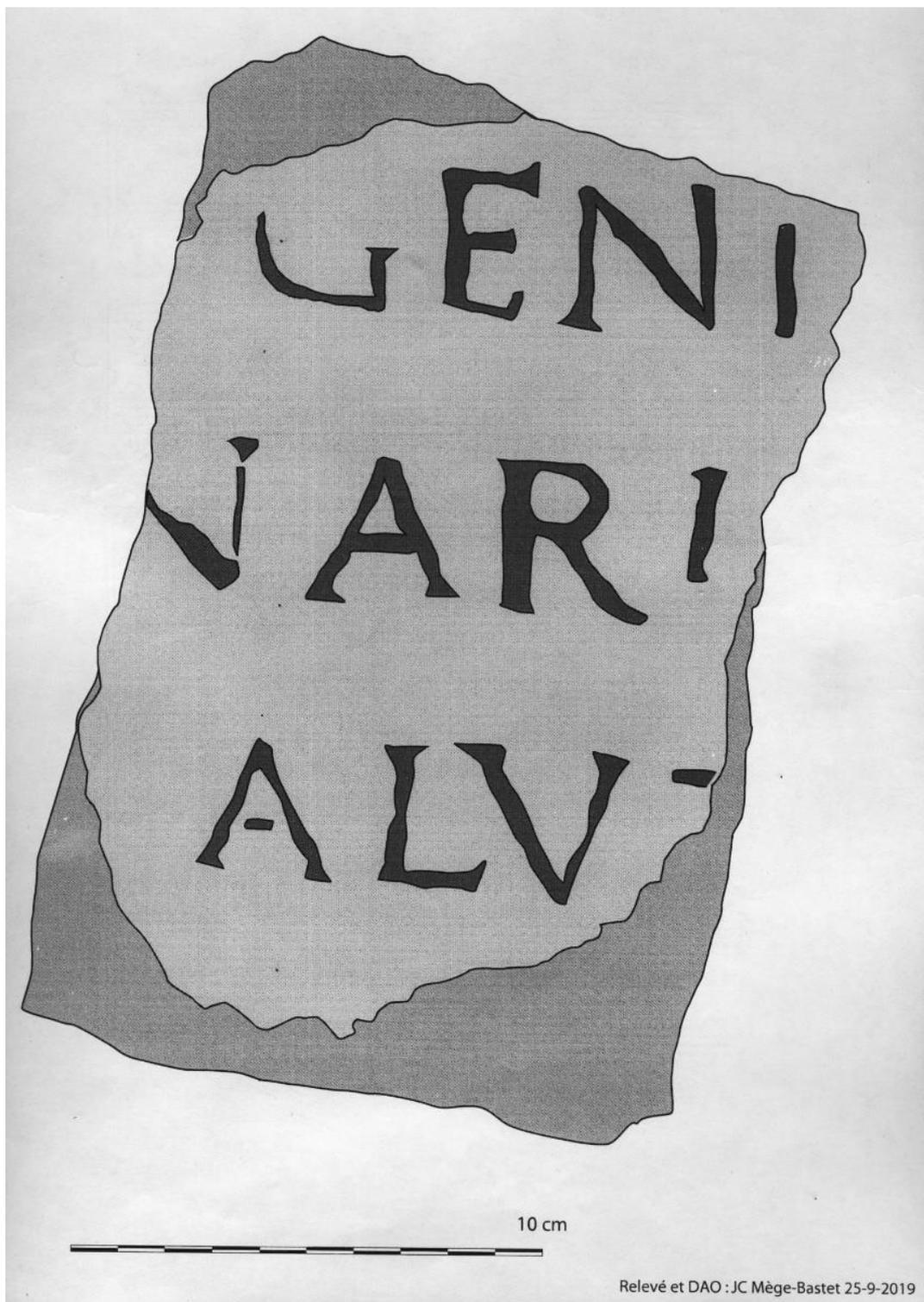


Fig.8 transcription de Jean Claude Mège-Bastet

Photos Louis Cagin, relevé JC Mège-Bastet
La pierre est en possession de la commune de La Paillette-Montjoux Fr-26220